

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-huitième session du Comité pour les plantes
Buenos Aires (Argentine), 17 – 21 mars 2009

NOMENCLATURE
(PC18 Doc. 18.1 et PC18 Doc. 18.2)

Composition (telle que décidée par le Comité)

- Président:** Le spécialiste de la nomenclature botanique (M. McGough).
- Membres:** Le représentant suppléant de l'Europe (M. Lüthy).
- Parties observatrices:** Afrique du Sud, Autriche, Etats-Unis d'Amérique et Mozambique.
- OIG et ONG:** PNUE-WCMC.

Mandat

Examiner les documents PC18 Doc. 18.1 et PC18 Doc. 18.2; et

1. Recommander des spécialistes pour examiner "*World Ferns (Hassler and Swale, 2001-)*" ou voir s'il est à présent nécessaire d'adopter une référence normalisée;
2. Voir s'il est à présent nécessaire d'adopter des références normalisées pour *Gonystylus*, *Aquilaria* et *Gyrinops*;
3. Approuver la mise à jour de "*A World List of Cycads*";
4. Examiner des options pour la présentation de "*Cactus Checklist 3*" et recommander des spécialistes que l'éditeur pourra contacter pour avoir un avis; et
5. Voir comment, et dans quelle mesure, harmoniser au mieux la nomenclature et la taxonomie dans les AME touchant à la biodiversité.

Recommandations

Concernant le document PC18 Doc. 18.1

1. Le groupe de travail recommande que toute proposition faite à la Conférence des Parties de changer de référence de nomenclature normalisée pour les espèces CITES soit assortie de la liste des amendements qui devront être faits dans les annexes en cas d'adoption de la proposition.
2. Le groupe de travail recommande que le spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes examine les éventuels changements dans les annexes qui pourraient résulter des propositions soumises à la Conférence des Parties.

Concernant le document PC18 Doc. 18.2

1. Le spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes examinera la pertinence de "Large and Braggins (2004)" comme référence.
2. Le groupe de travail a estimé qu'il n'était pas nécessaire pour le moment d'adopter des références normalisées pour *Gonystylus*, *Aquilaria* et *Gyrinops*. Cependant, les grandes institutions botaniques, les chercheurs et les réseaux travaillant sur ces taxons devraient être contactés pour les encourager à poursuivre les recherches et éventuellement à élaborer une liste.
3. Le spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes devrait contacter le président du Groupe UICN de spécialistes des cycadales concernant les amendements à *World List of Cycads* pouvant être requis pour que cet ouvrage convienne aux fins de la CITES.
4. Le spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes poursuivra l'examen du format de la troisième édition de *Cactus Checklist* sur la base des commentaires du groupe de travail.
5. Concernant l'harmonisation de la nomenclature et de la taxonomie avec d'autres AME touchant à la biodiversité, il est à noter que les listes des différents AME ont des objectifs divergents. Alors que l'objectif 1 du GSPC est de réunir des données de base, les listes d'espèces ou les références normalisées de la CITES sont des outils faits pour faciliter le travail de la Convention. Tout effort d'harmonisation devrait en tenir compte et la CITES devrait garder sa capacité d'adopter des références normalisées indépendantes, répondant aux besoins des Parties à la CITES.